

“Amoris lætitia” : deux évêques étatsuniens s’affrontent

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [En Une](#), [Episcopat](#), [Les Américains du Vatican](#)

Date : 18 novembre 2016



Le magazine britannique *Catholic Herald* rend compte [aujourd'hui](#) d'une vive controverse qui oppose deux évêques étatsuniens au sujet d'*Amoris lætitia*.

Mgr Charles Chaput, archevêque de Philadelphie (Pennsylvanie), a publié en juillet dernier des directives pour l'application d'*Amoris lætitia* dans son diocèse, comme l'on fait d'autres évêques aux États-Unis ainsi que le suggérait le pape François dans son exhortation apostolique. Mgr Chaput y précise que les catholiques divorcés remariés doivent être traités avec miséricorde mais rappelle l'enseignement de l'Église que les divorcés remariés ne peuvent pas recevoir la Communion sacramentelle sauf à vivre comme frère et sœur. On comprend pourquoi l'archevêque Chaput n'a pas été élevé à la dignité cardinalice...

Mgr Kevin Farrell lui a été nommé cardinal par le pape François. Ce prélat irlandais mais désormais naturalisé citoyen des États-Unis, fut ordonné prêtre pour les Légionnaires du Christ en 1978. Incardiné dans le diocèse de Washington D.C., il en fut nommé évêque auxiliaire en 2001 par saint Jean-Paul II. Benoît XVI le nommera en 2007 évêque du diocèse de Dallas (Texas). Le pape François le nommera en août 2016 préfet du nouveau dicastère pour les laïcs, la famille et la vie.

Dans un entretien accordé à [Catholic News Service](#) (agence d'information indépendante mais soutenue financièrement par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis), et publié

le 17 novembre, le cardinal désigné exprime son désaccord avec les directives de l'archevêque Chaput : « *Je ne partage pas la vision qu'a l'archevêque Chaput, non. J'estime qu'il y a toutes sortes de circonstances et de situations différentes que nous devons prendre en compte [...] Je pense que c'est de cela dont parle le Saint-Père [...]* ».

Contacté par *Catholic News Service*, l'archevêque Chaput se demande si « *le cardinal désigné Farrell a vraiment lu et compris les directives [...] qu'il semble remettre en question* ». Mgr Chaput a rappelé que ses directives « *insistent avec clarté sur la miséricorde et la compassion* » mais, toutefois, « *la miséricorde et la compassion ne peuvent pas être séparées de la vérité [...] L'Église ne peut pas contredire ou contourner l'Écriture et son propre Magistère sans infirmer sa mission. Cela devrait être évident. Les paroles de Jésus lui-même sont très directes et très radicales en matière de divorce [...] Selon le droit canon [...] le gouvernement d'un diocèse revient à l'évêque local comme successeur des apôtres et non à une conférence même si une conférence épiscopale peut fournir un forum très valable pour la discussion. En tant qu'ancien évêque résidentiel, le cardinal désigné le sait certainement ce qui rend ses commentaires d'autant plus déconcertants* ».